

Paris, le 4 avril 2011

## Communiqué de mise à disposition

### Descriptif du programme de rachat

Paris, le 4 avril 2011. Veolia Environnement annonce la mise à disposition du descriptif de son programme de rachat établi en application de l'article 241-2 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Ce descriptif figure dans le chapitre 21, paragraphe 21.1.3, du document de référence 2010 de Veolia Environnement déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 30 mars 2011.

Le document de référence est accessible sur le site internet de la Société à l'adresse [www.finance.veolia.com](http://www.finance.veolia.com), dans la rubrique « Information réglementée ».